

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Déclaration de Maladie

N° W21-612298

S. Vignettes

136886



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 3398			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : DEROUI AL HENDI			
Date de naissance : 31/03/1961			
Adresse : 2 LOT HENDI Quartier Califorme			
Tél. : 066106196 Total des frais engagés : Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : Dr BARATTE MAZINI Françoise			
Médecine Générale 117 Rue Ibnou , Mounir , Casablanca Tél 05 22 99 17 74			
Date de consultation : 21/09/2022			
Nom et prénom du malade : DEROUI ZERHOUNI Nawal Age:			
<input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Lien de parenté :			
Nature de la maladie :			
En cas d'accident précisez les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles
Fait à : CASABLANCA Le : 04/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/09/2009	Cs		250,00 DHS	INP : 09/10/175416 Dr BARATTE MAZINI Françoise 117 Rue Ibnou Mounir, Casablanca Tél. 05 22 99 17 74

EXECUTION DES ORDONNANCES



ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
21/09/2009	B : 200	319 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	+
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433562
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr MAZINI BARATTE Françoise

Diplômée de la faculté de MONTPELLIER

MEDECINE GENERALE
HOMEOPATHIE

الدكتورة مزيني بارات فرانسواز

خريجة كلية مونبولي

الطب العام
الطب المثلث

117, rue Ibnou Mounir (ex Estrel)

Maârif - Casablanca

Tél. : 0522 99 17 74



0910175416

117, زنقة ابن منير (استغال سا)
المعاريف - الدار البيضاء
الهاتف: 0522 99 17 74

ORDONNANCE

DEROUI ZERHOUNI Naoual

Casablanca, le :

21 SEP. 2022

37.00

Carbo Veg 5CH

(18.50 x 2)

37.00

Robinia 5CH

(18.50 x 2)

5 granules x 3/jour p 10 jours

37.00

Mx Vomica 9CH

(18.50 x 2)

S.V.

5 granules/jour p 10 jours

11.00

Dr BARATTE MAZINI Françoise
Médecine Générale
117 Rue Ibnou Mounir, Casablanca
Tél. 0522 99 17 74

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél.: 0522 25 05 77

Dr MAZINI BARATTE Françoise

Diplômée de la faculté de MONTPELLIER

MEDECINE GENERALE
HOMEOPATHIE

117, rue Ibnou Mounir (ex Est)
Maârif - Casablanca
Tél. : 0522 99 17 74



0910175416

الدكتورة مزني فرانسواز

نبا

Mme ZERHOUNI Nawa
F 03-12-1972 J273262
2209213105

Prélevéeuse:
0522 9

Date/Heure:
COPRO - CTRL - PARA - PARA2 - PARA3

PRELEVEMENT

ORDONNANCE

Casablanca, le :

DEROUI ZERHOUNI Nawa P

21 SEP. 2022

Copro parasitologie des
selles (3)

Dr BARATTE MAZINI Françoise
Médecine Générale
117 Rue Ibnou Mounir, Casablanca
Tél. 0522 99 17 74



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



Urgences 24h/24 7j/7

مختبر
التحاليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

FACTURE N° 2209213105 LABORATOIRE CASALAB PALMIER

Casablanca le 21/09/2022

INPE : 093002574

Mme Nawal ZERHOUNI

Demande N° 2209213105

Récapitulatif des analyses	
Analyse	
Coproculture + identification:	
Parasitologie des selles – 1	
Parasitologie des selles – 2	
Parasitologie des selles – 3	

Total des B : 220

Arrêtée la présente facture à la somme de : * **319 DH ***
trois cent dix-neuf dirhams

*(HN) = analyse hors nomenclature



C

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES CASALAB PALMIER SCP

50, Rue Al Mortada - Palmier - Casablanca

05 22 236 717 / 05 22 988 383 05 22 236 729 accueil.casalab@gmail.com

IF : 37741235 • Patente : 34771789 • CNSS : 6576120 • ICE : 002189772000081



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

LABORATOIRE CASALAB PALMIER®

Dossier N°: 2209213105

Résultats de : Mme ZERHOUNI Nawal

Né(e) le : 03/12/1972 - 49 ans

N° CIN : J273262

Date du prélèvement : 21/09/2022 12:10. AA

Edition du : 26/09/2022 à 14:54

Dr FRANCOISE BARATTE MAZINI

Cher confrère, nous vous remercions de votre confiance, et nous vous transmettons les résultats de votre patient.

< Compte-rendu complet >

PARASITOLOGIE-MYCOLOGIE

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES N°1

(Concentration par les techniques de MiF et Bailenger, réactif Kop-Color Fumouze)

Recueil 1:

Apportées au laboratoire

Aspect :

Pâteux

Examen cytologique

Cellules épithéliales

Quelques

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Levures:

Absence

Cristaux de Charcot-Leyden :

Absence

Examen parasitologique

Examen microscopique :

Absence d'oeufs, de kystes ou de formes végétatives de parasites

Dossier n° 2209213105 – Mme Nawal ZERHOUNI



1 / 3



LABORATOIRE CASALAB PALMIER SCP

Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique



مختبر
التحليلات الطبية

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES N°2

(Concentration par les techniques de MIF et Bailenger, réactif Kop-Color Fumouze)

Recueil 2:

Aspect :

Apportées au laboratoire

Dures, moulées

Examen cytologique

Cellules épithéliales

Rares

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Levures:

Absence

Cristaux de Charcot-Leyden :

Absence

Examen parasitologique

Examen microscopique :

Absence d'oeufs, de kystes ou de formes végétatives
de parasites

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES N°3

(Concentration par les techniques de MIF et Bailenger, réactif Kop-Color Fumouze)

Recueil 3:

Aspect :

Apportées au laboratoire

Dures, moulées

Examen cytologique

Cellules épithéliales

Rares

Leucocytes

Absence

Hématies

Absence

Levures:

Absence

Cristaux de Charcot-Leyden :

Absence

Examen parasitologique

Examen microscopique :

Absence d'oeufs, de kystes ou de formes végétatives
de parasites

Dossier n° 2209213105 de Mme Nawal ZERHOUNI





Dr. Mohammed BEZZARI

Médecin Biologiste

Diplômé de l'université Catholique
de Louvain à Bruxelles, Belgique

Dr. Kaoutar OUAZZANI

Pharmacienne Biologiste

Diplômée de l'université Paris Descartes
Ancienne résidente du CHU Ibn Rochd

BACTERIOLOGIE

COPROCULTURE

(Cultures sur milieux HEKT, YER, SEL, CAM, CPS Biomérieux)

Aspect : Pâteux

Examen cytologique

Cellules épithéliales	Quelques
Leucocytes	Absence
Hématies	Absence

Examen bactériologique

Flore Gram Négatifs :	60 %
Flore Gram Positifs :	40 %
Cultures :	Absence de germes pathogènes (Salmonelle, Shigelle)
Levures:	Absence

Validation biologique par : Le Dr M. BEZZARI

Dr K. OUAZZANI



Dossier n° 2209213105 de Mme Nawal ZERHOUNI

3 / 3

